



POUSSES URBAINES

UN JEU D'ENFANT, LA VILLE ?

Rapport de l'édition 2012-2013

« Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique. »

Convention des Nations-Unies relative aux droits de l'enfant (CID), article n° 31, alinéa 1

DÉLÉGATION À L'ENFANCE
SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS
VILLE DE LAUSANNE

JUILLET 2014

• • • • •
L a u s a n n e

Pousses Urbaines est un projet de la Délégation à l'enfance de la Ville de Lausanne

Responsable du projet

Florence Godoy, déléguée à l'enfance

Partenaires du projet et auteurs du rapport

Plates-Bandes communication : Jean-Yves Cavin, Charlotte von Euw et Louise Bonsack

TRIBU architecture : Gaël Cochand et Laurent Guidetti

Photographies

© Gaël Cochand, TRIBU architecture

Les photographies de ce rapport ont été prises durant les ateliers menés en décembre 2012 et juin 2013 avec les enfants participants au projet, à l'exception de la première photo de la page 29, qui est issue de l'édition 2011, « Lausanne, je t'aime ou je ne t'aime pas »

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
Objectif de la démarche	5
2. DÉROULEMENT DES ATELIERS	6
Quatre quartiers représentatifs	6
Des ateliers avec les enfants et les parents	6
Première rencontre avec les enfants	7
Deuxième rencontre avec les enfants et interviews des parents	8
En parallèle des ateliers, un travail d'observation complémentaire	9
3. JOUER EN VILLE, QUELLES REALITÉS ? À LA RENCONTRE DES ENFANTS	10
Le jeu entre enfants : un acte social	10
Les enfants jouent partout et tout est prétexte au jeu	14
Sécurité	25
Vivre ensemble : voisinage et propriété	29
4. JOUER EN VILLE, QUELLES RÉALITÉS ? À LA RENCONTRE DES PARENTS	32
Jeu et développement de l'enfant	33
Jeux et sécurité des lieux	35
Aménagement des lieux de jeu	37
Jeux dans la ville ?	37
5. JOUER EN VILLE, QUELLES RÉALITÉS ? À LA RENCONTRE DES PROFESSIONNELS	40
Déroulement des ateliers	40
Thématiques retenues et propositions formulées	40
6. CONCLUSION	44
7. RECOMMANDATIONS	45
Cartographie de l'accessibilité au jeu dans les quartiers	45
8. REMERCIEMENTS	48
9. POUR ALLER PLUS LOIN	49

Pousses Urbaines est le projet phare de la Délégation à l'enfance de la Ville de Lausanne.

Depuis 2007, une édition est menée chaque année afin de prendre en compte et mettre en valeur les préoccupations et les points de vue d'enfants lausannois sur diverses thématiques :

2007 : La ville : un bienfait pour les enfants ?

2008 : Les transports publics bougent avec les enfants ?

2009 : Culture, ouvre toi !

2010 : Tour à tour (regards croisés sur un grand projet urbanistique)

2011 : Lausanne, je t'aime ou je ne t'aime pas

Pour le thème « Jouer en ville », Pousses Urbaines a exceptionnellement fait l'objet d'une double édition avec des ateliers sur deux saisons et des restitutions sous la forme d'un court-métrage et d'un rapport détaillé (tous deux en ligne sur le site Pousses Urbaines).

1. INTRODUCTION

Les enfants jouent partout et tout le temps. Le jeu, particulièrement important pour leur développement, fait partie intégrante de leur quotidien. Avec la question du jeu, Pousses Urbaines poursuit son objectif de donner la parole aux jeunes citoyens pour aborder les réalités vécues par les enfants en ville.

« Jeu : n.m. D'abord giu et geu du latin jocus « jeu en paroles, plaisanteries ». Jeu désigne, dès les premiers textes, à la fois un amusement libre (1080) et une activité ludique organisée par un système de règles définissant succès et échec, gain et perte (1160). [...] Le mot est utilisé dans de très nombreuses expressions avec une grande diversité de sens. Le sens est toujours associé soit à l'idée de règles, soit à l'idée de liberté. »

Autrement Junior Ville, « Se distraire en ville », édition Autrement Jeunesse, Paris, mars 2004

OBJECTIF DE LA DÉMARCHÉ

Pourquoi les enfants jouent-ils dans certains lieux plutôt que d'autres ? Quels sont les risques potentiels auxquels les enfants sont exposés ? Quelles sont les attentes des enfants et de leurs parents ? Comment améliorer les conditions de jeu des enfants en ville ?

Pour répondre à ces questions, l'édition 2012-2013 de Pousses Urbaines a mis en place une série d'ateliers participatifs sur la relation entre jeu, cadre social et environnement construit. Ces ateliers ont touché une trentaine d'enfants de 7 à 12 ans et une vingtaine de parents issus de quatre quartiers lausannois. Les ateliers ont permis aux enfants de s'exprimer sur et dans les lieux où ils ont l'habitude de jouer en extérieur et les entretiens avec les parents de mettre en parallèle les besoins des enfants et les préoccupations des adultes.

Un court-métrage, *Un jeu d'enfant, la ville ?*, a été réalisé sur la base de séquences tournées lors des ateliers. Les lieux de jeux des enfants ont également fait l'objet d'une analyse par des étudiant-e-s de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne (UNIL), dans le cadre d'un séminaire en sociologie de la communication et de la culture ¹.

Le court-métrage et les observations menées lors des ateliers ont permis d'alimenter diverses rencontres avec les parents et les enfants impliqués,

¹ Merci aux étudiant-e-s ayant contribué à ce projet : Alina Capatina, Jessica Gonzalez, Juliette Henrioud, Marion Jobin, Kristina Malkova, Aurélien Maroelli, Noémie Merçay, Rachel Mondego, Ivana Mikulic et Dorian Nguyen.

des habitants et acteurs des quartiers, des membres de l'administration, des représentants politiques et le grand public. Les discussions ont porté sur de nombreuses thématiques (mutualisation de l'espace public et privé, subjectivité des parents sur les questions de sécurité, réglementation et délimitation de l'espace, etc.).

Sur la base de ces réflexions, Pousses Urbaines propose un certain nombre de recommandations pour améliorer le jeu des enfants en ville. Les mesures portent davantage sur l'accessibilité des espaces existants (cheminement sécurisé de la maison à la place de jeux ; problème de privatisation de certains lieux, etc.) que sur la construction de nouvelles places de jeux.

« Au début, je pensais que c'était pas très important de jouer, mais maintenant qu'on a parlé je pense que c'est très important. (...) Parce que s'amuser, ça fait partie de la vie. Si on ne s'amusait pas, ça serait nul... la vie sans qu'on s'amuse. Je trouve que là où on peut bien jouer, c'est dehors, parce qu'il y a plus d'endroits. On peut faire des cabanes, faire des balançoires, faire des cascades, monter aux arbres, etc. »

Ismaël, 9,5 ans, Boisly

2. DÉROULEMENT DES ATELIERS

QUATRE QUARTIERS REPRÉSENTATIFS

Pour comprendre comment jouent les enfants en milieu urbain, l'équipe de Pousses Urbaines a souhaité mener sa démarche dans des quartiers représentatifs de Lausanne. Ainsi, en fonction d'indicateurs sociaux, culturels, professionnels et économiques ², le choix s'est porté sur quatre lieux qui présentaient une diversité de population et de niveaux sociaux : Chailly, Bellevaux, Prélaz et Boisly. Ces différents terrains d'observation permettent de comprendre si la façon de jouer varie en fonction du cadre social des enfants.

² Sources : recensement 2000, service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud (SCRIS) et « Cartographie du logement à Lausanne en fonction du revenu », données 2009, microGIS.

DES ATELIERS AVEC LES ENFANTS ET LES PARENTS

Dans les quatre lieux, des ateliers participatifs ont été organisés avec des enfants et leurs parents sur la thématique du jeu à l'extérieur, dans l'idée de mettre en parallèle les besoins des enfants et les préoccupations des adultes. Ces ateliers se sont déroulés sur deux saisons (hiver/été) à raison de deux sessions par quartier. Chaque atelier a réuni en

moyenne quatre enfants et deux parents, encadrés par trois responsables de Pousses Urbaines. Pour rencontrer les jeunes participants et leurs parents, Pousses Urbaines a pu compter sur la collaboration des centres socio-culturels de Boisy et de Bellevaux, de la Maison de quartier de Chailly ainsi que sur l'APEMS³ des Jardins de Prélaz. Au total, trente-deux enfants (dont certains participent au « Conseil des enfants » de leur quartier) et dix-huit parents ont été interviewés.

³ Accueil pour enfants en milieu scolaire.

PREMIÈRE RENCONTRE AVEC LES ENFANTS

Au cours des premières sessions d'ateliers, les enfants ont été invités à se présenter (nom, prénom, âge, adresse) et à repérer les lieux qui leur étaient familiers sur une photographie aérienne du quartier : l'école, la maison, le centre de quartier, l'APEMS, etc. Il leur a ensuite été demandé de montrer sur la carte ou de citer les endroits dans lesquels ils aimaient ou avaient coutume d'aller jouer : places de jeux, cours intérieures, piscine de quartier, parcs, places, jardins, etc. Une fois ce repérage effectué, les endroits qui semblaient les plus intéressants à l'équipe de Pousses Urbaines ont été visités ensemble. Les enfants ont alors expliqué leurs pratiques, exprimé leurs avis et commenté chacun des lieux qui ont fait l'objet de fiches descriptives récapitulatives (aménagement, sécurité, éclairage, verdure, fréquentation et type de jeu pratiqué).





DEUXIÈME RENCONTRE AVEC LES ENFANTS ET INTERVIEWS DES PARENTS

Les deuxièmes sessions d'ateliers ont été consacrées au tournage d'un petit film visant à documenter les habitudes de jeux des enfants. Dans chacun des quatre quartiers, l'équipe de tournage est retournée sur les lieux visités lors de la première rencontre pour filmer ce que les enfants avaient à dire ou à montrer. Les enfants ont répété devant la caméra ce qu'ils avaient exprimé lors de la première rencontre, ont souvent apporté de nouveaux commentaires et réflexions et joué spontanément à d'autres jeux. Ils ont également été interviewés sur des sujets choisis au préalable par l'équipe de Pousses Urbaines.



A l'issue de cette deuxième rencontre, les parents étaient invités à témoigner, sans la présence des enfants. Ils ont énuméré les jeux de prédilection de leur enfant, livré leur vision du quartier, défini le périmètre de jeux de leur enfant et indiqué la marge de liberté accordée. Ils ont également comparé les évolutions entre les jeux qu'ils pratiquaient à leur époque et ceux de leurs enfants.



EN PARALLÈLE DES ATELIERS, UN TRAVAIL D'OBSERVATION COMPLÉMENTAIRE ⁴

En été, l'étude du jeu des enfants a été renforcée avec le concours de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne. Dans le cadre d'un séminaire de sociologie de la communication et de la culture, trois groupes d'étudiants ont ainsi mené des observations ethnographiques autour de trois thématiques retenues par Pousses Urbaines : 1. importance de l'âge des enfants dans la constitution des groupes de jeux ; 2. importance du genre des enfants dans la constitution des groupes de jeux ; 3. comportement des enfants en fonction qu'ils appartiennent ou non à un groupe de jeux déjà constitué en arrivant dans un parc ou une place de jeux.

La tranche d'âge étudiée était comprise entre 3 et 12 ans. Les observations se sont déroulées durant les mois de mai et juin 2013 dans les quatre quartiers définis par Pousses Urbaines et les notes ont été prises en direct par les étudiants. Ces derniers et leur enseignant ont ensuite remis aux responsables de Pousses Urbaines les différents travaux de séminaire ainsi qu'une synthèse compilant les résultats de toutes ces observations.

⁴ Les observations effectuées l'étaient de manière « non-participante », c'est-à-dire que les étudiants n'étaient pas en interaction avec les enfants.

3. JOUER EN VILLE, QUELLES REALITÉS ? À LA RENCONTRE DES ENFANTS

Cette édition de Pousses Urbaines a permis d'effectuer un certain nombre de constats, résultant des observations des responsables des ateliers, des interactions sur le terrain, ainsi que des travaux du séminaire « sociologie de la communication et de la culture » de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne. Ces constats sont présentés selon des thématiques récurrentes concernant le jeu des enfants.

LE JEU ENTRE ENFANTS : UN ACTE SOCIAL

Jouer est un acte social. Comment se constituent les groupes d'enfants lorsqu'il s'agit de jouer : en fonction de leur âge, de leur sexe et de leur origine sociale ? Les observations menées avec le concours de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'UNIL permettent d'esquisser des éléments de réponse en ce qui concerne la construction du lien social à travers le jeu.

Il convient tout d'abord de préciser que l'origine sociale ne joue a priori aucun rôle dans la façon dont jouent les jeunes lausannois. En effet, les jeux pratiqués sont les mêmes à Chailly, Boisy, Prélaz ou Bellevaux et les enfants rencontrés se mélangent indépendamment de leur origine sociale ou culturelle.

« Moi, j'aime bien jouer au loup-plusieurs, c'est bien parce qu'on peut être beaucoup. En fait, il y a un loup et après, il y a un loup qui touche quelqu'un d'autre et après, c'est les deux qui sont les loups et après, le dernier qui n'est pas touché à la deuxième partie, c'est lui qui est le loup. Et après, on continue et ainsi de suite et j'aime bien jouer à ça, à la récré, avec mes copains et copines. »

Lana, 9 ans, Boisy

Filles et garçons

Les enfants ont généralement tendance à jouer en premier lieu avec leurs camarades du même genre. De même, les jeunes lausannois semblent être plus disposés à communiquer avec des enfants du même sexe qu'eux. Si les goûts des filles et des garçons convergent vers les mêmes jeux, il semblerait que l'usage des installations n'est pas tout à fait le



même en fonction du genre des enfants. Les filles auraient ainsi plutôt tendance à habiter l'espace de la structure de jeux, en jouant à des jeux issus de leur univers imaginaire, tandis que les garçons pratiqueraient une utilisation plus académique de l'installation.

Jeu seul ou en groupe

Il existe également une différence d'utilisation des structures de jeux selon que l'enfant arrive seul ou en groupe dans un parc ou sur une place de jeux. L'enfant seul fait en principe un usage conventionnel de l'installation : il se balance normalement sur la balançoire ou glisse simplement sur le toboggan. Par contre, les enfants qui forment déjà un groupe emploient les structures de façon moins conventionnelle et se situent ainsi davantage dans une démarche d'expérimentation. Il n'est donc pas rare de voir plusieurs enfants remonter un toboggan, se mettre



debout sur une balançoire ou encore grimper sur le toit d'une cabane de jeux plutôt que de jouer à l'intérieur de celle-ci.

De façon générale, la structure de jeux, utilisée de manière classique en solitaire, sert de « point d'acclimatation ⁵ » avant d'aller approcher d'autres d'enfants en vue d'intégrer leur groupe.

Grands et petits

Le facteur qui paraît jouer le plus grand rôle dans la constitution des groupes de jeux est l'âge. Filles et garçons tendent en effet à se regrouper avant tout par tranches d'âges. Si le nombre d'enfants n'est pas suffisant pour permettre cette stratification, les enfants forment alors un groupe d'âges mixtes pour jouer. Les enfants qui cherchent à intégrer un groupe d'enfants plus âgés ont tendance à être repoussés par les plus grands. En effet, ces derniers ne se montrent pas intéressés à l'idée de faire du lien avec les cadets qu'ils ne considèrent visiblement pas comme leurs pairs.

« Je préfère jouer au parc de St-Marc parce qu'il n'y a pas beaucoup de monde et il n'y a pas de grands qui nous embêtent. On joue au chat perché, à cache-cache, etc. Ce qui compte, c'est qu'on s'amuse, alors ça ne me dérange pas quand il y a des petits, il faut juste faire attention. Devant la Coop, ça ne m'intéresse pas les jeux, c'est pour les petits. »

Sumeya, 9 ans, Prélaz

Les enfants ne font évidemment pas toujours preuve d'altruisme dans l'intégration des autres enfants dans leur jeu. Il n'est pas rare de voir des jeux « confisqués » aux petits par les grands, des enfants exclus de certains jeux ou, au contraire, forcés d'y participer.

Présence des adultes

L'attitude des enfants se modifie en présence d'adultes. Devant les responsables de Pousses Urbaines, les enfants d'âges différents entretiennent des rapports courtois et les plus grands se montrent même prévenants envers les plus petits. Devant ces mêmes grands, les enfants plus jeunes minimisent les problèmes habituellement rencontrés avec les enfants plus âgés qu'eux. Les plaintes des enfants concernant les « grands » sont donc « oubliées » quand les adultes sont présents.

LES ENJEUX DU JEU SOCIAL

Le jeu est une mini-société où petits, grands, habitués, nouveaux arrivants, filles et garçons se côtoient. Faut-il « protéger » les joueurs les plus vulnérables des autres en leur créant

⁵ Le terme « point d'acclimatation » est utilisé par Jessica Gonzalez, Juliette Henrioud, Rachel Mondego et Dorian Nguyen, dans leur travail « Des enfants et des jeux : L'attitude de groupe dans les parcs lausannois », séminaire de sociologie de la communication et de la culture, printemps 2013, Faculté des sciences sociales et politiques, Université de Lausanne.

des espaces de rencontre spécialisés? Faut-il laisser faire ou « mélanger » ces différents joueurs? Les enfants doivent-ils s'autogérer? Quelle est la place que les adultes doivent prendre dans cette mini-société dont ils ne font pas partie mais dont ils sont tout de même responsables?

LES ENFANTS JOUENT PARTOUT ET TOUT EST PRÉ-TEXTE AU JEU

« J'avais lu une phrase une fois qui disait : le travail des enfants c'est de jouer, j'ai trouvé ça pas mal, c'est assez ça en fait. »

Mère de Maya, 7 ans, Prélaz

Nature et lieux secrets

Les enfants observent les plantes, les insectes et les animaux. Ils cueillent des fleurs et cherchent des trèfles à quatre feuilles. Ils jouent aux aventuriers en grimpant dans les arbres. Les arbustes et les buissons constituent des passages secrets à explorer, des cachettes pour jouer et des abris à l'écart pour échanger secrets et confidences. La nature alimente leur univers imaginaire : les buissons abritent la maison qui sert de cadre pour jouer à « papa/maman », les bâtons sont de fausses armes de combat et le mélange de terre et de feuilles constitue l'ingrédient de base des « potions magiques ».





« On jouait à papa et maman, moi j'étais l'enfant, le grand et on s'amusait à faire de la cuisine, par exemple, à mélanger des trucs, et tout. Les filles, elles faisaient la maman, elles restaient à la maison, elles faisaient à manger, des choses comme ça. Et nous, on cherchait à manger, parce que c'est plutôt nous, les hommes qui vont chasser. »

Hamza, 10 ans, Chailly

Les enfants se réunissent dans des « lieux secrets » (buissons, arbustes, talus, etc.) pour échanger des confidences, jouer tranquillement et se mettre à l'écart de leurs camarades ou des adultes qui les surveillent. Ils s'y rendent avec leurs meilleurs amis et s'approprient ces endroits. Lorsqu'ils se réfugient dans ces cachettes, les enfants sont rarement dérangés par les camarades externes à leur groupe. Ces derniers ont



connaissance du lieu mais ne tentent pas de s'y rendre pour autant. Il semble donc qu'il y ait une certaine forme de respect des enfants pour les « lieux secrets » de leurs camarades.

Jeux sportifs

Le revêtement du lieu implique différentes sortes de jeux. Sur les surfaces bétonnées, les activités favorites des enfants sont plutôt le vélo et la trottinette. Sur l'herbe, ils aiment faire la roue, le poirier ou simplement courir pour se défouler. Les enfants s'amusent aussi beaucoup au ballon, au loup et à cache-cache, jeux qui ont par ailleurs l'avantage de pouvoir être pratiqués tant dans les cours de béton que dans les espaces verts.





Neige et eau

En hiver, la neige vient agrémenter les moments de récréation des enfants, qui sont ravis de pouvoir faire des glissades, des batailles de boules de neige et des bonhommes de neige. En été, les piscines, fontaines et robinets sont prétexte à de multiples jeux.

Jeux en chemin et installations détournées

Les enfants transforment en jeux des éléments qui n'en sont pas. Toute installation peut devenir support de jeux, à l'exemple des murets sur lesquels l'enfant, seul ou en groupe, joue à garder son équilibre. De nombreux enfants s'y exercent sans même en avoir conscience, comme sur le trajet de l'école. A Chailly, le muret de la cour d'école tient même un rôle primordial dans l'imaginaire d'un groupe de petites filles. Le but de leur jeu est de parvenir à faire le tour de la cour, sans tomber dans « le grand lac vert au milieu », en réalité le revêtement synthétique de la cour. Les fillettes font également un usage détourné des tape-tapis collectifs que l'on trouve fréquemment devant les immeubles locatifs : elles s'agrippent à la barre inférieure, se suspendent et font le « cochon-pendu », comme s'il s'agissait d'une barre fixe.



De l'école à la maison de quartier ou de l'APEMS à la maison, tout trajet devient prétexte au jeu sans que l'enfant n'en ait vraiment conscience. Si pour lui, galoper et sautiller constituent des façons de marcher, ces actions sont bel et bien des moments de jeux. Et lorsque les enfants se déplacent en groupe, le chemin se fait régulièrement aire de jeux pour jouer au loup, à cache-cache, se pousser ou encore s'agripper.



Places de jeux

Les places de jeux des quartiers connaissent beaucoup de succès auprès des groupes d'enfants lausannois. Les installations dont ils sont les plus friands sont les balançoires et les toboggans, et ce indépendamment de leur âge. Viennent ensuite les poutres d'équilibre, tourniquets, petits chevaux et bacs à sable.



A Bellevaux, la structure qui rencontre le plus d'enthousiasme parmi les enfants de tous les âges est le trampoline du parc Bellevaux-Des-sous. En effet, comme deux parties le composent, il permet aux enfants de jouer en deux groupes interdépendants. Les enfants se placent de chaque côté et sautent dans le but de faire rebondir l'autre équipe. De par son fonctionnement, cette installation crée un lien social plutôt inhabituel entre des enfants d'âges et de genres différents.



Jeux devant la maison

La majorité des enfants rencontrés confient jouer le plus souvent devant chez eux. En effet, la proximité des cours intérieures et jardins collectifs du domicile familial les rend immédiatement accessibles et rassure les parents, ce qui permet aux enfants de s'y rendre seuls.

« Si j'avais ma place de jeux privée, on pourrait pas abîmer les verdurettes qui m'appartiennent. D'un autre côté, après, c'est un peu triste si je suis tout seul, que je dois inviter quelqu'un pour qu'il joue avec moi. C'est la même chose pour ici, je suis un peu déçu de ne pas pouvoir venir quand je veux. »

Ismaël, 9,5 ans, Boisy





Jeux dans la cour de l'école ou de l'APEMS

Quand ce n'est pas devant chez eux, les enfants lausannois jouent aussi beaucoup dans les espaces appartenant à leur lieu d'accueil scolaire ou parascolaire : la cour de l'école, la place de jeux du centre de vie infantine, la cour de la maison de quartier. A Chailly et Boisy, plusieurs groupes d'enfants se plaisent même à retourner le week-end dans la cour de leur école. Ils avouent vivre comme un privilège le fait « d'avoir la cour à eux tout seuls » pour jouer.

⁶ Jeunes de banlieue ayant inventé une discipline acrobatique labélisée « Art du déplacement ».

Les enfants jouent également, bien que plus rarement, dans des lieux un peu insolites. Parmi les enfants participants aux ateliers, un enfant simule des courses de voitures dans le garage de son immeuble et un autre s’amuse aux « Yamakasi ⁶ » avec ses copains sur les pentes de la forêt proche de chez lui.



JOUER PARTOUT : QUELS ENJEUX ?

Les enfants jouent partout et tout le temps. C’est non seulement une réalité mais également un besoin. Sans tomber dans le « tout pour l’enfant », il est important d’en prendre conscience et de penser la ville en conséquence.

DEVANT CHEZ SOI OU PRÈS DE CHEZ SOI

Tous les enfants ne sont pas égaux quant à l’espace de jeux dont dispose leur lieu d’habitation ou leur quartier. Bien que la majorité des enfants rencontrés aient un espace de jeux à proximité immédiate de leur logement, les plus privilégiés bénéficient d’un jardin individuel dans lequel ils ont la possibilité d’inviter leurs camarades de jeu. Certains immeubles jouissent d’une place de jeux ou d’un jardin privatif pour les résidents, inaccessible – sauf sur invitation – aux autres enfants du quartier. Quelques enfants disent ne pas avoir d’espace de jeux près de leur logement. Comment garantir l’accessibilité au « jeu de proximité » pour tous les enfants ?

L'ESPACE PUBLIC

De fait, l'espace public est un terrain de jeux des enfants. En effet, ils identifient difficilement les moments de jeux effectués lors de leurs déplacements. Les trottoirs, les allées, les places sont des espaces de jeux « inconscients » pour les enfants mais bien réels. Dès lors, comment gérer l'espace public pour qu'il permette le jeu, tout en assumant ses autres fonctions ?

PARCS, PLACES DE JEUX, COURS D'ÉCOLES ET FORÊTS

Il est très important pour les enfants d'avoir de la place pour jouer. Les espaces qui s'y prêtent le mieux dans les quatre quartiers visités sont les grandes places de jeux, les cours d'école, les terrains verts ou les grands parcs ou forêts aux alentours. Ces espaces permettent des usages de jeux qu'il n'est souvent pas possible d'effectuer devant chez soi. Où se trouvent-ils dans la ville ? Sont-ils accessibles ? Comment, à bon escient, les aménager ou ne pas les aménager?

SÉCURITÉ

Diverses craintes et contraintes poussent les enfants à jouer dans certains lieux plutôt que dans d'autres, à certaines heures et à certains jeux. On peut notamment citer le type de fréquentation, le passage de voitures, la présence de déchets ou encore les éventuelles interdictions. Ces éléments sont importants dans l'appréciation d'un lieu par les enfants.

Heures permises pour le jeu

Si les heures de rentrée varient d'un enfant à l'autre, la limite définie par les parents pour jouer dehors correspond généralement à la tombée de la nuit. Il n'est donc guère étonnant que les enfants puissent rentrer plus tard l'été que l'hiver. La fréquentation des lieux influence également les horaires de jeux des enfants. En effet, par crainte que leur enfant fasse de mauvaises rencontres passées certaines heures, les parents limitent le temps de jeu dans les lieux qui les inquiètent.

« Le soir, on n'a pas le droit d'aller dans la forêt, mais le quartier est assez tranquille. Il n'y a pas de problème, pas d'adultes, rien de spécial. »

Manon, 9,5 ans, Boisy



Les voitures

« Je traverse jamais les routes, je trouve un chemin où on traverse jamais la route, c'est pratique. Mais des fois, je traverse la route. »

Tiziano, 8 ans, Boisy

Pour choisir leur lieu de jeux, les enfants tiennent également compte du passage des voitures. Même s'il arrive que certains enfants jouent devant des garages ou sur des parkings, tous se disent conscients des dangers représentés par le trafic de véhicules. En règle générale, les enfants prétendent éviter de traverser des routes lors de leurs trajets.

« Dans la cour, je peux aller toute seule, mais quand je dois aller chez ma grand-maman, vu qu'il y a des routes à traverser, ben j'y vais pas toute seule. »

Elisa, 8,5, Boisy

Sentiment de sécurité

Les enfants se sentent plus en sécurité dans certains lieux que dans d'autres, qu'ils estiment mal fréquentés. Le parc de la Brouette, proche de Prélaz, la « place noire » à Boisy, le terrain de la Vallonnette à Chailly, et le « terrain vert » de Bellevaux jouissent ainsi d'une mauvaise réputation auprès des enfants interrogés. Plusieurs d'entre eux évitent ces lieux qu'ils disent occupés par des « adultes bizarres ». Même s'ils avouent parfois ne jamais avoir vu ces personnes, il arrive que des histoires de quartier effrayent les enfants et les retiennent de visiter ces endroits. En outre, certains enfants disent avoir rencontré des problèmes avec des « grands » (jeunes entre 15 et 18 ans) sur les espaces de jeux : violences à leur encontre et menaces diverses. Les enfants n'apprécient pas non plus les insultes proférées par les « grands » entre eux, qui gâchent la convivialité de la place de jeux.



« Je connais personne qui va au Parc de la Brouette, à part des grands de 25 à 30 ans. C'est des adultes pas comme tout le monde, ils ne se comportent pas comme tout le monde. Ils font des bêtises, ils vendent de la drogue et des trucs pas bien. Ça m'embêterait beaucoup s'ils étaient à la place St-Marc, j'oserais plus aller dans le quartier. »

Sumeya 9 ans, Prélaz



Propreté des lieux

Les enfants sont très sensibles à la propreté des lieux sur lesquels ils jouent et déplorent le fait d'y trouver des déchets. Dans certains endroits, comme le terrain de la Vallonnette, il semble en effet que des mégots, paquets de cigarettes vides et canettes de bières soient régulièrement abandonnés par des groupes de jeunes du quartier. A Prélaz, un jeune enfant témoigne d'une époque récente où les « grands » brûlaient encore des poubelles sur la place St-Marc. Il convient également de préciser que, pour les enfants rencontrés, la propreté des espaces de jeux dépend beaucoup du passage des chiens, les propriétaires ne ramassant pas toujours les déjections.

LES ENJEUX DE LA SÉCURITÉ

Même dans les lieux les mieux aménagés, le jeu peut être rendu impossible suite à divers comportements. L'opposition entre les « grands » et les « petits » est une possible source de conflit et peut favoriser un sentiment d'insécurité pour certains enfants. Certains usagers sont parfois à l'origine de la dangerosité et de la saleté des espaces communs (bris de verre, déchets, mégots, etc.) et peuvent prendre tant de place (comportements agressifs, état d'ébriété ou musique excessivement forte) que l'espace commun est confisqué aux autres usagers. Il est important de différencier, pour les parents comme pour les enfants, la sécurité objective et le sentiment d'insécurité, qui peut avoir comme source un fait unique, des faits récurrents ou une légende urbaine.



VIVRE ENSEMBLE : VOISINAGE ET PROPRIÉTÉ

Voisinage

Les enfants semblent accepter avec philosophie les restrictions qui leur sont posées. Lorsqu'on leur demande leur avis concernant les panneaux « Interdiction de jouer au ballon », les enfants disent comprendre que certains lieux soient interdits aux ballons durs pour éviter d'occasionner du bruit ou des dégâts. Certains continuent cependant à jouer au ballon dans ces endroits, précisant que les ballons mous sont permis. Sur l'ensemble des enfants interrogés, seuls quelques-uns avouent rencontrer des problèmes avec leurs voisins en raison du bruit causé par leurs jeux. A l'inverse, plusieurs parents nous ont confié connaître régulièrement des tensions avec leur voisinage à ce sujet. En effet, la plupart des parents

s'accordent à dire que les nuisances sonores liées aux sorties de leurs enfants peuvent déranger les personnes âgées qui résident dans ces quartiers, surtout pendant les périodes de vacances scolaires.



Propriété privée et accès interdits

Les enfants franchissent rarement les espaces qui leur sont interdits (si la limite est clairement identifiable, comme une haie ou une barrière, par exemple), même s'ils ne comprennent pas toujours les raisons de ces restrictions. Concernant les places de jeux privatives des immeubles, l'avis des enfants est unanime: s'ils apprécient le cadre sécuritaire qu'elles offrent (« il n'y a pas de gens malveillants comme dans les parcs publics » ⁷), ils déplorent le fait que tous les enfants de leur quartier n'y soient pas les bienvenus. Ceux qui n'ont pas accès à ces infrastructures privées en sont frustrés et ceux qui en bénéficient trouvent injuste de ne pouvoir y convier facilement l'ensemble de leurs camarades.

⁷ Dires d'un enfant de 10 ans, Bellevaux, atelier hiver 2013.



Modification d'un lieu

Les enfants sont attachés aux endroits où ils ont coutume de jouer. Ainsi, il n'est pas étonnant que la transformation d'un lieu qu'ils fréquentent quotidiennement vienne perturber leurs repères et leurs habitudes. Lorsqu'un aménagement est supprimé sans qu'ils ne comprennent pourquoi (ce qui est arrivé dans le quartier de Bellevaux dans les aménagements extérieurs d'un groupe d'immeuble du chemin de la Forêt), ils expriment regret et déception.

LES ENJEUX DU « VIVRE ENSEMBLE »

Les enfants ont besoin de jouer, leurs cris sont des cris de joie et de jeux, mais ils ne sont pas tout seuls. Ils font partie de la petite société de voisinage qui doit trouver des règles de cohabitation concernant de multiples choses, afin de vivre les uns avec les autres et non pas les uns contre les autres. Cet art du « vivre ensemble » ne se limite pas à la question du jeu des enfants. Comment le cultiver au mieux ?

4. JOUER EN VILLE, QUELLES RÉALITÉS ? À LA RENCONTRE DES PARENTS

Après avoir donné la parole aux enfants, l'équipe de Pousses Urbaines a souhaité recueillir le point de vue des parents sur les jeux de leurs enfants en ville. Dix-huit parents ont accepté de suivre les ateliers et de participer aux discussions qui ont suivi. Les thématiques abordées avec les parents concernaient l'importance du jeu chez l'enfant, son autonomie par rapport à l'environnement dans lequel il évolue, la disponibilité et l'infrastructure des places de jeux dans la ville, les risques potentiels auxquels sont exposés les enfants et les problèmes de voisinage. Les observations ci-après résultent des enregistrements audiovisuels qui ont été faits lors de ces rencontres.



JEU ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Tous les parents rencontrés s'accordent sur le rôle primordial du jeu dans le développement des enfants. Jouer permet à leur enfant de se socialiser et d'intégrer des règles de savoir-vivre. En jouant, ils comprennent ce qu'implique le partage et apprennent à communiquer et à se respecter les uns les autres.

À la question des jeux pratiqués par leur enfant, les parents interrogés évoquent dans une large mesure les activités en plein air, comme les jeux de ballon, la construction de cabanes et l'utilisation des places de jeux. Certains parents citent aussi la dînette, la trottinette et les cartes « Pokémon ». Les lieux de jeux les plus cités par les parents sont les places de jeux et les parcs, ainsi que les jardins. Les aménagements sportifs (terrains de foot et de basket notamment), les maisons de quartier, mais

aussi les zones forestières sont désignés par les parents comme des lieux de jeux indispensables pour leur enfant.

Les déclarations des parents au sujet de l'ordre d'importance concernant leur(s) enfant(s) entre l'endroit de jeu, le jeu lui-même ou les personnes avec qui jouer, sont multiples et partagées. Selon certains parents, le lieu de jeu n'a que très peu d'importance : le type de jeu et les camarades présents priment. Pour d'autres, l'endroit est primordial, notamment pour les aspects de sécurité et les installations mises à disposition. Les camarades de jeu sont cependant toujours cités comme essentiels, car ils permettent l'épanouissement commun des enfants. La créativité et l'inventivité, qui favorisent le développement de l'enfant, sont également des facteurs fondamentaux au jeu.





JEUX ET SÉCURITÉ DES LIEUX

La sécurité du lieu de jeux est une préoccupation majeure des parents interrogés. Néanmoins, ces derniers considèrent les quartiers dans lesquels ils vivent comme calmes et sûrs. Ils se disent ainsi relativement sereins par rapport au fait que leur enfant sorte jouer sans leur surveillance. Les parents posent toutefois des limites spatiales aux déplacements de leur enfant. Le périmètre autorisé comprend généralement les parcs, les terrains de foot, les cours d'immeubles ou encore les écoles à proximité. Ces zones sont souvent délimitées par les routes drainant un fort trafic automobile.

Certains parents disent faire confiance à leur enfant et l'autorise à sortir seul ; d'autres ne l'estiment pas encore assez responsable et l'accompagnent à l'extérieur. En outre, les parents demandent toujours à savoir

où va jouer leur enfant. La notion de confiance est en effet importante dans la définition des limites. Pour certains parents, la limite est aussi temporelle : rentrée avant la tombée de la nuit, pour l'heure des devoirs ou des repas. Les périmètres de jeu définis par les parents dépendent en grande partie de l'âge de l'enfant. Ainsi, les parents de jeunes enfants préfèrent garder un œil sur eux (jardin ou cour de l'immeuble, parc visible de la fenêtre) tandis que les parents d'enfants plus âgés sont prêts à les laisser sortir seuls pour jouer hors du périmètre de la maison.

De manière générale, aucune différence entre les quartiers n'a été observée concernant les limites spatiales et les espaces de jeux.



AMÉNAGEMENT DES LIEUX DE JEU

Quand on leur demande s'ils considèrent qu'il y a un problème d'aménagement des places de jeux, certains parents répondent que celles-ci ne sont parfois pas adaptées aux classes d'âge des enfants. Par ailleurs, des parents souhaiteraient que les jeux soient plus diversifiés et ludiques, « moins contrôlés », pour que les enfants aient la liberté de jouer comme ils le souhaitent dans les espaces à disposition. Parallèlement, certains parents estiment qu'il est regrettable que les enfants soient parfois exclus des places de jeux sous prétexte que celles-ci sont privatives⁸.

⁸ Les places de jeux privatives sont celles dont l'accès est réservé aux habitants d'un immeuble ou groupe d'immeuble et, par conséquent, interdit aux personnes extérieures.

JEUX DANS LA VILLE ?

Pour comprendre au mieux ces divers points de vue, l'équipe de Pousses Urbaines a proposé aux parents de s'imaginer eux-mêmes enfants dans la ville. Certains parents, d'origine rurale, peinent à se projeter dans un environnement urbain ; d'autres, élevés en ville, et parfois même dans leur quartier de résidence actuelle, ont pu souligner des différences entre les jeux de leur enfance et ceux dont bénéficie leur enfant. De nombreux parents trouvent notamment que la problématique des jeux des enfants « n'est plus du tout pareille qu'avant ». La question de la sécurité, liée à celle de la liberté, est l'un des éléments qui ressort sur ce point. Plusieurs parents disent ainsi qu'« il faut surveiller davantage qu'auparavant » et que les enfants sont moins libres. Selon un parent, « les jeux sont actuellement très conditionnés » et les enfants « s'ennuient donc très vite ». Un autre estime, au contraire, que « les enfants ont maintenant du plaisir à découvrir les places de jeux » qui n'existaient pas auparavant. De manière générale, les parents indiquent qu'ils joueraient probablement aux mêmes jeux que leurs enfants s'ils se trouvaient à leur place. Enfin, dans de nombreux quartiers, les parents ont souligné que les relations avec le voisinage pouvaient poser problème.

⁹ Carte des places de jeux lausannoises « Grandir à Lausanne », n° 12, printemps 2011 : lieux d'activités de plein air en libre accès, document cartographique, Ville de Lausanne



9

¹⁰ Dessins d'enfants de l'APEMS de Bois Gentil (le lac, Vidy et Ouchy), Pousses Urbaines 2011 : « Lausanne, je t'aime ou je ne t'aime pas »



10

De manière générale, les parents pensent que la ville de Lausanne rassemble énormément d'endroits qui se prêtent aux jeux des petits citadins. Cependant, les parents trouvent également essentiel de partir à la découverte d'autres espaces, tels que la campagne ou le bord du lac. Ces endroits sont l'occasion de passer des moments en famille et de prendre le temps d'appréhender d'autres milieux de jeu.

Plus largement, la thématique de la vie en ville a été abordée avec les parents pour saisir ce qui leur semble important, agréable ou, au contraire, difficile dans le fait de vivre en ville avec un ou des enfants. Un petit nombre de parents dit préférer la campagne, mais la plupart trouve la ville agréable, notamment en raison de la proximité et de l'accessibilité aux institutions, aux commerces et aux lieux de jeux.

Le grand choix d'activités culturelles proposées, les services d'accueil de jour, ainsi que les multiples espaces verts sont considérés comme des atouts de la ville de Lausanne.

LE JEU DES ENFANTS : DES ENJEUX POUR LES PARENTS

Les parents interrogés soulèvent des enjeux proches de ceux qui ont pu être relevés lors des ateliers avec les enfants. Leur point de vue apporte cependant une dimension supplémentaire à ces enjeux :

Le jeu est très important pour le développement de l'enfant. L'apprentissage de la vie sociale passe en effet aussi par le jeu, qui implique les notions de partage, de communication et de respect.

Les enfants ont besoin de jeux souples, pouvant s'adapter à leurs besoins, leur âge et leur imaginaire.

La sécurité des enfants est une question primordiale pour les parents. Cette notion touche à la délimitation de l'espace de jeu, à la surveillance des enfants, aux partenaires de jeu, à l'entretien des installations et espaces publics, ainsi qu'à la fréquentation de ces espaces. Les parents visent à un équilibre entre sécurité et liberté des enfants.

Les limites spatiales du jeu sont souvent imposées par les parents, mais dépendent beaucoup de l'aménagement du territoire (routes, places, espaces privés/publics, etc.). L'âge des enfants entre aussi en compte dans la délimitation de la zone de jeu, de même que la notion plus subjective de confiance.

Les places de jeu privées sont une autre limite au jeu des enfants. Ces zones privatives créent des inégalités entre les enfants, ce que les parents trouvent regrettable.

5. JOUER EN VILLE, QUELLES RÉALITÉS ? À LA RENCONTRE DES PROFESSIONNELS

Pour faire suite aux ateliers recueillant le point de vue des enfants et des parents et réfléchir à l'aide du court-métrage les retraçant, l'équipe de Pousses Urbaines a souhaité organiser une rencontre entre divers professionnels sensibilisés à la question de la place des enfants dans la ville. Les membres de l'administration, les professionnels du monde de l'enfance et ceux concernés par la thématique particulière de cette édition (urbanistes, architectes, représentants de gérances) ont pris part à une demi-journée de réflexion le 10 octobre 2013. L'objectif du séminaire était de constituer une liste de préoccupations et de recommandations autour de la notion de jeu enfantin et de l'environnement urbain avec le concours d'une multitude de points de vue et d'expériences différentes.

La matinée a commencé par une présentation de Pousses Urbaines et du film, puis s'est déroulée sous la forme de deux séries d'ateliers de 6 à 8 personnes. Près de 20 participants ont donné leurs avis et élaboré les pistes de réflexion présentées ci-après.

DÉROULEMENT DES ATELIERS

Les participants ont été répartis en petits groupes de 6 à 8 personnes. Chaque groupe a fonctionné de façon indépendante, sous la conduite d'un membre de Pousses Urbaines. Dans un premier temps, les participants ont partagé librement leurs préoccupations sur la thématique du jeu des enfants en ville. Au terme de ce brassage d'idées, une liste a été établie par chaque groupe. Cette dernière a été discutée afin d'en retirer une thématique jugée particulièrement intéressante et méritant un approfondissement. Dans un second temps, chaque groupe a approfondi la thématique choisie, en développant les idées, en cernant les problèmes, pour formuler des propositions de mesures.

THÉMATIQUES RETENUES ET PROPOSITIONS FORMULÉES ¹¹

¹² L'intégralité des propositions formulées lors des ateliers n'est pas retranscrite dans ce rapport mais est disponible sur demande.

Mutualiser les espaces publics et privés ?

Le groupe est parti du constat évoqué dans le film que les petites places de jeux privatives au pied des immeubles étaient peu utilisées par rapport aux grandes places bien équipées. La question principale était de

savoir s'il était possible de regrouper les moyens et les savoir-faire pour favoriser la création de grandes places de jeux appréciées de tout un quartier plutôt que d'avoir une collection de petites places privatives dans un périmètre restreint. La réflexion s'est poursuivie de façon plus générale autour du **décloisonnement des espaces privés et publics**. Les espaces de rencontres (qui sont également utilisés comme lieux de jeux), les petites places exemptes de voitures, les allées pour piétons et mobilité douce en dehors des axes de circulation sont autant d'exemples de mesures améliorant la qualité de vie des enfants mais qui nécessitent des efforts de mutualisation de l'espace.

Idées formulées

- Créer des passerelles sur le domaine public afin de relier les différents quartiers (exemple du quartier de Maillefer).
- Améliorer la sécurité et les déplacements par différents aménagements pour élargir le terrain exploitable par les enfants en dehors des aires de jeux.
- Encourager la réappropriation de places de parc dans certains quartiers afin de libérer des surfaces à l'usage des enfants.

Mesures évoquées

- Lors de la prochaine révision du PGA, suggérer des mesures incitatives aux propriétaires pour que les espaces privés sous-exploités puissent être améliorés, dans le but de favoriser les jeux des enfants.
- Dans le cadre des droits de superficie octroyés de la Ville, obliger les « bâtisseurs » à proposer des mesures dans le sens de la mutualisation des espaces en limites de propriétés.
- Proposer des conventions-types aux propriétaires, pour qu'ils adoptent le réflexe de mutualisation entre voisins grâce à la mise à disposition d'outils administratifs facilement utilisables.
- Recenser des lieux considérés comme « réussis » afin d'en faire des exemples pour les propriétaires privés : places agréables, conviviales, sûres, bien entretenues et disposant de verdure.
- Mettre en place une carte pour certains quartiers précisant les endroits-clés, les passages, les places de jeux, les zones vertes, les commerçants, etc.

Difficultés identifiées

- Prôner l'ouverture des espaces publics et privés peut favoriser la dégradation des lieux.
- La création de zones non délimitées va à l'encontre des principes de la propriété.

Comment penser les limites et les règles autour des immeubles ?

Diverses questions se sont posées dans ce groupe concernant les possibilités et les interdictions liées aux jeux des enfants. En effet, la pratique courante du cadrage des jeux d'enfants dans les espaces privés autour des immeubles tient souvent en diverses interdictions (principalement au sujet des jeux de balle). Cette thématique comporte les soucis des nuisances sonores associées aux jeux, les risques de déprédations et la cohabitation entre les habitants d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles.

« Le ballon, il risque d'aller dans les balcons, si on tire trop haut ou il risque de casser des vitres. Ou si le mur n'est pas assez solide, ben on risque de casser le mur. »

Juan Esteban, 7 ans, Bellevaux

Les règlements doivent servir à garantir l'harmonie dans la vie urbaine et permettre de délimiter des espaces de liberté garantissant à la fois la sécurité des enfants et leur autonomie d'action. Des règles claires sont nécessaires mais elles n'ont pas de fondement légal, hors des ordonnances des juges de paix, et ne sont pas concertées lors de leur application. La question est donc de savoir comment créer ces règles et les faire respecter pour que les jeux des enfants immédiatement à proximité des immeubles soient compatibles avec la vie des habitants.

Mesures évoquées

- Mettre en place des « règlements de maison » concertés : leur contenu serait issu d'un processus négocié par et avec tous les partenaires (habitants de l'immeuble ou du lotissement, concierges, etc.).
- Mettre en place une plate-forme d'expression et d'échange, en partant des enfants comme voisins et comme « levier de discussion » pour discuter des usages à privilégier (jeux, trottinette, jardin potager, etc.).
- Mener des « expériences pilotes » dans des endroits sensibles, là où il y n'a pas de graves conflits. Par exemple, dans le quartier de Prélaz : familles nombreuses, quatre gérances, plusieurs concierges collaborant et des bons acteurs de terrain (APEMS, centre de quartier, etc.).

Difficultés identifiées

- Trouver une méthode efficace pour établir ces règlements, identifier des personnes porteuses du projet dans chaque immeuble et faire respecter la démarche dans le temps.
- S'il n'y a pas de personnes garante de la continuité de la démarche, celle-ci risque de s'étioler au cours du temps, au gré des changements de locataires.

Comment objectiver la subjectivité des parents concernant la sécurité effective de leurs enfants ?

Les craintes exprimées par les parents lors des interviews concernent en grande majorité les questions sécuritaires. La sécurité est à la fois une réalité (un environnement est effectivement, ou non, dangereux) et un sentiment (ce même environnement nous semble-t-il dangereux ou, au contraire, très sécurisé ?).

Mesures évoquées

- Pratiquer de la communication positive, c'est-à-dire rendre visibles et parler des choses réjouissantes et non uniquement des problèmes (par exemple, en affichant des dessins d'enfants dans les cages d'escaliers, en rendant compte des rencontres entre voisins et personnes du quartier, des fêtes et des événements organisés, etc.).
- Faire en sorte que les usagers de l'espace public - enfants et adultes - en connaissent mieux les règles (50km/h, zones 30km/h, zones de rencontres, etc.):
 - en informant les parents sur les règles à transmettre à leurs enfants pour les aider dans leur autonomie, notamment en constituant ensemble le trajet maison-école (mesure partiellement existante).
 - en établissant avec les enfants un « permis » d'aller tout seul à l'école (mesure existante dans les APEMS).
 - en organisant des visites guidées du quartier (autour de l'école) avec les enfants, les enseignants, les parents et les policiers.
- Installer un panneau ou une borne explicative sur les places de jeux ou dans les espaces publics indiquant comment ces espaces ont été réalisés (présentation des normes en vigueur, concept du projet, etc.).
- Reconquérir les lieux « confisqués » au lieu de supprimer les bancs et espaces de jeux :
 - organiser régulièrement des événements, permanences et autres activités gérés par des adultes acteurs de la vie du quartier.
- Dans l'aménagement des places de jeux, mettre autant que faire se peut, la zone de jeux au centre de l'espace (favorise un contrôle naturel).
- Etablir des contrôles réguliers des espaces de jeux des immeubles privés afin de s'assurer de leur entretien, ce que ne font pas forcément les propriétaires.

6. CONCLUSION

Les enfants jouent partout et tout le temps. « Les enfants ne jouent « pas » pour apprendre. C'est parce qu'ils jouent qu'ils apprennent ¹² ».

L'accessibilité au jeu est dépendante de la qualité de l'environnement social et construit que forment, en un réseau étroitement lié, les trois échelles principales du territoire urbain : la maison (jouer devant chez soi), le quartier (jouer dans la rue ou à la place de jeux) et la ville (jouer dans les places et les parcs publics). Ces trois échelles du jeu sont essentielles, car chacune d'entre elles remplit une fonction complémentaire :

– « Devant chez soi » est évidemment le lieu ¹³ de la proximité, qui permet aussi bien une immédiateté du jeu (on peut y jouer même si on n'a que 5 minutes à disposition car il n'y a pas de trajet à effectuer pour se rendre sur le terrain de jeux) qu'une surveillance facilitée de la part des adultes (il est possible de se livrer à une autre activité, souvent domestique, tout en gardant un œil sur les enfants). Les infrastructures de jeux n'ont pas besoin d'être grandes, nombreuses ou sophistiquées, car c'est l'immédiateté possible du jeu qui lui donne qualité et qui permet aux plus jeunes (dès l'âge d'environ 6 ans ¹⁴) de commencer à développer leur autonomie.

– « Le quartier » est le lieu de découverte de l'environnement. Il est constitué à la fois d'endroits connus et d'endroits méconnus, voire inconnus. C'est le territoire que l'enfant apprivoise et l'environnement des rencontres avec les autres enfants. Il a évidemment sa spécificité (son petit terrain de foot, sa place de jeux avec un trampoline, sa rue en pente, son terrain vague, etc.) par rapport aux autres quartiers de la ville, ses atouts et ses défauts. Les enfants peuvent le parcourir seuls ou avec leurs copains (généralement dès l'âge de 9 ans) sans surveillance des adultes, en respectant des limites spatiales et temporelles établies.

– « La ville » comprend d'autres quartiers, où l'enfant va généralement en visite, mais elle est surtout le lieu des territoires particuliers, des grandes places, parcs publics et forêts. On va à la place de la Navigation, à Vidy, au parc de Milan, dans le bois de Sauvabelin pour les pratiques que ces lieux permettent (grillades, baignade, balade, sport, etc.). L'enfant y va généralement en famille ou en groupe (dès l'âge de 12 ans environ).

Les inégalités qui peuvent exister entre les enfants sont liées au fait que, pour certains d'entre eux, un ou plusieurs des trois maillons de ce réseau est défaillant.

¹² Rameau, Laurence (mai 2014). Pourquoi les enfants jouent-ils ? Sciences Humaines, n°259, pp. 44-45.

¹³ Lorsque nous parlons de « lieu », nous parlons à la fois du lieu « construit » et de lieu « social », ces deux notions étant indissociables concernant la pratique du jeu.

¹⁴ La tranche d'âge des enfants qui participent aux projets de Pousses Urbaines est celle des 6-12 ans, que l'on peut qualifier de « moyens », par opposition aux « petits » (0-5 ans), aux grands (11-15 ans), aux « ados » (15 ans et plus) et aux adultes (qui sont d'avantage définis par leur comportement que par leur âge).

À Lausanne, on constate qu'à la grande échelle, la ville dispose d'espaces de jeux diversifiés. Par ailleurs, chaque quartier possède, à proximité, un grand emplacement (parc, place, bois ou forêt), aménagé et entretenu.

À l'échelle du quartier, bien qu'il existe de nombreux équipements et places de jeux (voir « Grandir à Lausanne, carte de lieux d'activités de plein air en libre accès ¹⁵»), la situation est moins satisfaisante. En effet, certaines routes sont de véritables barrières pour accéder à des endroits de jeux (qui, suivant leur localisation dans le quartier, se trouvent relativement éloignés de certaines maisons) et, dans certains quartiers, il n'y a pas ou peu de rues propices au jeu.

¹⁵ Numéro 12, printemps 2011.

La situation est très inégale à l'échelle du « devant chez soi ». Certains enfants n'ont quasiment aucune possibilité de jeu, alors que d'autres ont, devant chez eux, des espaces adaptés, voire réservés à cet effet (place de jeux privatives, jardin collectif, etc.).

7. RECOMMANDATIONS

CARTOGRAPHIE DE L'ACCESSIBILITÉ AU JEU DANS LES QUARTIERS

L'enjeu principal d'amélioration se situe à l'échelle du quartier et de la maison. La situation de chaque quartier est différente : établir une cartographie sociale et construite des lieux de jeux d'un quartier permettrait d'identifier où, et de quelle manière, il est le plus important d'agir. Une telle cartographie devrait commencer par définir le périmètre cohérent du quartier (délimité notamment par des « barrières » telles que les routes à fort trafic, ou les éléments naturels). Dans ce périmètre, par des observations spatiales (cartes, plans, photos, etc.) et sociales (questionnaires, interviews de personnes ressources, etc.), il s'agirait d'identifier les lieux où des pratiques satisfaisantes existent et de rendre visibles les manques pour cibler les problèmes.

Mesures d'amélioration

Sur la base de cet état des lieux, différentes possibilités d'actions ou de mesures sont envisageables :

1) Agir à l'échelle de l'immeuble ou de la maison ¹⁶

– Par la réhabilitation des aménagements extérieurs (si ceux-ci sont de si piètre qualité qu'ils rendent le jeu impossible).

¹⁶ Voir le chapitre : « Jouer en ville, quelle réalité ? À la rencontre des professionnels », pp. 40-43.

- Par la réhabilitation du lien social entre les habitants (qui, s’il n’existe plus, peut également rendre le jeu impossible) permettant la négociation des usages.

Il est certainement nécessaire d’agir sur les deux tableaux afin de pouvoir efficacement retrouver des conditions favorables à la pratique du jeu (et de d’autres pratiques par ailleurs).

Pour donner un cadre de référence adaptable à des situations similaires, il serait utile de mettre sur pied et documenter une expérience pilote avec des acteurs-clés. A titre d’exemple, cette démarche pourrait être menée par une gérance, en collaboration avec un-e représentant-e de la Ville de Lausanne – qui en assurerait le suivi – et d’un concierge d’immeuble, en guise de personne-ressource.

2) Agir à l’échelle d’une rue ou d’un groupe de maison

Les lieux de jeux (et de vie) ne se réduisent pas au jardin de la maison et à la place de jeux. L’appropriation d’une rue ou la mise en commun d’espace peut permettre de faire naître de nouvelles pratiques.¹⁷

- Dans l’espace public, par la concertation entre les différents usagers qui peut aboutir à une meilleure appropriation de l’espace existant, voire des modifications d’aménagement.
- Dans l’espace privé, par la mutualisation d’espaces privatifs pour constituer un espace collectif (qui peut, par ailleurs, également faire l’objet de nouveaux aménagements).

En vue de fournir un modèle de référence adaptable à d’autres situations similaires, il conviendrait de mener une expérience pilote. Elle pourrait être initiée par des propriétaires voisins ayant pour souhait de valoriser leur parcelle grâce à un nouvel usage. La démarche pourrait être appuyée par une personne-clé de la Ville de Lausanne et par le mandataire du projet comme personne-ressource.

3) Agir à l’échelle de la ville

Bien qu’à Lausanne, la situation en terme d’équipements (places, parcs, forêts, piscines, etc.) soit satisfaisante, il est encore possible d’agir pour améliorer l’accessibilité au jeu. Il s’agirait davantage d’améliorer les réseaux de mobilité douce et la perméabilité des quartiers (pouvoir traverser entre les parcelles privées, proposer des cheminements alternatifs, etc.) que de construire ou d’aménager de nouveaux équipements (car les enfants se déplacent à pied, en trottinette, à vélo, en rollers). De telles mesures peuvent être intégrées aux planifications urbaines, à différentes échelles. En outre, elles ont aussi l’avantage d’augmenter la

¹⁷ Voir le chapitre : « Jouer en ville, quelle réalité ? À la rencontre des professionnels », pp. 40-43.

qualité de vie des autres usagers de la ville (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, promeneurs, touristes, etc.).

Nombreuses sont les autres actions ou mesures pouvant être mises en place pour améliorer les conditions du jeu de l'enfant en ville. Nous espérons que la lecture de ce rapport contribuera à susciter des initiatives, chacune et chacun d'entre nous pouvant agir à son échelle. Et, de manière plus globale, il s'agit de garder perpétuellement à l'esprit le fait que nous sommes toutes et tous responsables des enfants, comme acteur social de notre environnement.

8. REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les acteurs de cette édition :

Les 36 enfants et leurs parents

Les animateurs des centres socio-culturels de Bellevaux et de Boisy, de la Maison de quartier de Chailly et du centre de quartier de Prélaz ainsi que la responsable de l'APEMS des Jardins de Prélaz

Les professionnels ayant participé au séminaire du 10 octobre 2013

Les étudiants du séminaire de sociologie de la communication et de la culture (printemps 2013), Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, et leur enseignant, Laurent Cordonier

L'équipe d'Astrophule productions

9. POUR ALLER PLUS LOIN

Pour de plus amples informations sur le projet Pousses Urbaines ou de la documentation complémentaire sur l'édition « Un jeu d'enfant, la ville? », contacter :

Florence Godoy

Déléguée à l'enfance

021 315 68 30

079 501 43 00

florence.godoy@lausanne.ch

Ville de Lausanne

Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

Service de la jeunesse et des loisirs

Place Chauderon 9

CP 5032

1002 Lausanne

Site officiel du projet Pousse Urbaines :

www.pousses-urbaines.ch

Site officiel du Service de la jeunesse et des loisirs

www.lausanne.ch/sjl

